



**Amicale des Anciennes Autos et Motos
des Deux-Sevres 3AM79**



Celles sur Belle 79370 Salle des fetes

Les Samedi 25 et Dimanche 26 Mai 2024
12ème bourse d'échanges

Réglement de la bourse d'échanges

(Déballage à partir de 14h00 le vendredi et 6h00 le samedi)

Chaque exposant devra s'inscrire au préalable auprès des organisateurs.

Après avoir déchargé son véhicule dans la salle, le garer aux emplacements réservés et afficher de façon visible de l'extérieur le numéro remis à l'arrivée sur la bourse d'échanges.

Pas d'installation de tivoli à l'intérieur de la salle. Contactez nous si réel besoin
Pas de fixation au sol en extérieur et aux murs à l'intérieur de la salle demander des grilles si besoin pour affichage.

Respecter le code de la route dans l'enceinte de la bourse d'échanges.

Les organisateurs:

- déclinent toutes responsabilités concernant les vols et les dégradations d'objets en vente, les vols et dégradations des véhicules appartenant aux exposants et aux visiteurs.
- demandent aux exposants de respecter les couloirs d'accès aux services de sécurité
- La réservation devra parvenir aux organisateurs avant le samedi 18 Mai 2024

Nom et prénom:.....

Lu et approuvé

Date et signature



Association des Anciennes Autos et Motos
des Deux-Sèvres (AAMDS)



Salle des fêtes Celles sur Belle 79370

Les Samedi 25 et Dimanche 26 Mai 2024
12ème bourse d'échanges

Règlement de la bourse d'échanges

(Ce règlement est en vigueur à partir de 14h00 le samedi et le dimanche)

Les exposants et exposantes s'inscrivent au préalable auprès des organisateurs.

Après avoir déchargé son véhicule dans la salle, le gérant aux emplacements réservés et affiché de façon visible de l'extérieur le numéro tenu à l'arrivée sur la bourse d'échanges.

Pas d'installation de table à l'intérieur de la salle. Contacter nous si réel besoin.
Pas de fixation au sol en extérieur et aux murs à l'intérieur de la salle demander des grilles si besoin de la salle.

Respecter le code de la route dans l'enceinte de la bourse d'échanges.

- Les organisateurs détiennent toutes responsabilités concernant les vols et les dégradations d'objets en vente, les vols et dégradations des véhicules appartenant aux exposants et aux visiteurs.
- demandant aux exposants de respecter les couloirs d'accès aux services de sécurité.

La réservation sera prioritaire aux organisateurs avant le samedi 18 Mai 2024

Nom et prénom

Date et signature

Lui et approuvé



Amicale des Anciennes Autos et Motos des Deux-Sèvres 3AM79



Celles sur Belle 79370 Salle des fêtes

12ème BOURSE D'ECHANGES Samedi 25 et Dimanche 26 Mai 2024

Réservation avant le Samedi 18 Mai à réception du chèque à l'ordre de 3AM79
adressé à: Michel Condemine 212 rue du Maréchal Leclerc 79000 NIORT Tel: 06 76 70 54 83

Nota: Seuls les emplacements payés par avance seront réservés, les autres placements se feront à l'arrivée en fonction des disponibilités.

Déballage à partir de 14h00 le vendredi 24 et 6h00 le samedi 25 et dimanche 26
Gardiennage vendredi et samedi soir 20h00-6h00



Nom et Prénom:

Tel (obligatoire):

Adresse:

Email:

N° de carte d'identité ou permis de conduire:

Présent : Samedi 25 et Dimanche 26 (entourer votre présence)

Ml Intérieur x 5€ =€

Tables fournies uniquement en salle

Ml extérieur x 3€ =€

(5ml minimum si véhicule au stand)

Matériel proposé (entourer): Pièces autos - pièces motos – miniatures – documentation -outillage

Véhicules de l'exposant (entourer): fourgon, remorque, camping car

Je participe à la bourse de Celles sur Belle et déclare être informé qu'une participation régulière et habituelle à plusieurs manifestations de cette nature peut conduire l'administration à requalifier la pratique en activité commerciale soumise à déclaration et paiement de charges Loi du 2 août 2005 art 21 repris dans le décret 2009-16 du 7 janvier 2009 limite la participation à 2 vidè-greniers par an ,

Signature



Association des Anciennes Autos et Motocycles
des Deux-Sèvres AAM79



Celex sur Belle 79370 Salle des fêtes

12ème BOURSE D'ECHANGES Samedi 25 et Dimanche 26 Mai 2024

Réervation par mail le Samedi 18 Mai à réception du chèque n° ordre de 3AM79
adressé à: Mairie d'Andillé, 212 rue du Marché, 79000 NIORT, Tél: 06 76 78 54 83

Nota: Seuls les participants payés par virement seront réservés, les autres placements
se feront à l'arrivée en fonction des disponibilités.

Le ballage à partir de 14h00 le vendredi 24 et 6h00 le samedi 25 et dimanche 26
Le week-end vendredi et samedi soit 20h00-6h00

Tel obligatoire

Nom et Prénom

Adresse

Etat

N° de carte d'identité ou permis de conduire

Présent: Samedi 25 et Dimanche 26 (entourer votre présence)

Intérieur: 2 = ...

Extérieur: 3 = ... (sans minimum si spéciale au stand)

Matériel proposé: pièces autos - pièces moto - minibus - documentation - outillage

Véhicules de la bourse: fourgon, remorque, camping car

Le participant à la bourse de véhicules doit déclarer son véhicule et déclarer son intention de participer en remplissant le formulaire de participation en annexe à la déclaration
matérielle de cette bourse. L'admission à la bourse est soumise à la participation à 2 vide-
et paiement de charges. Le 1er avril 2008, au 31 mars dans le décret 2007-16 du 7 janvier 2007, la participation à 2 vide-
provoque par an.

Signature